



PROCES-VERBAL DE SEANCE du Conseil Municipal de la Commune de Aubure

Séance du mercredi 17 septembre 2025 19:00
Salle Citoyenne

Quorum : 5

Membres présents M. BUFFLER Bénédic, Mme GAY Marie-Paule, Mme JUNG DUHAIL Elisa, M. KLETTY Christian, M. LAURENT Thierry, Mme PLESSY Pauline, M. REGNIER Julien, M. SCHALL Alain

Membres excusés et représentés par pouvoir : M. RAFFALLI Lionel

Membres Absents :

Président de séance : Mme GAY Marie-Paule

Secrétaire de séance : M. REGNIER Julien

ORDRE DU JOUR

- 1 - Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 26 août 2025
- 2 - Communication des décisions du Maire
- 3 - Demande de subvention au titre de Fonds d'Innovation Territorial (FI) alsacien
- 4 - Points divers et communiqués

1 – Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 26 août 2025

Le procès-verbal de la séance du 26 août 2025 n'appelle aucune observation et est approuvé à l'unanimité.

2 – Communication des décisions du Maire

En vertu des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame le Maire rend compte des décisions prises dans le cadre de ses délégations, qui n'appellent aucune observation :

- Décision n°027/2025 du 9 septembre 2025 portant renonciation au droit de préemption urbain Section 7 n°298 ;

3 – Demande de subvention au titre de Fonds d'Innovation Territorial (FI) alsacien

Madame le Maire expose :

Les PEP Alsace, dans le cadre de la diversification des activités au centre de vacances "La Renardière", envisagent la création d'un centre de ressources sur les problématiques "eau, forêt, changement climatique" en partenariat avec l'Université de Strasbourg.

L'ambition de ce centre est de partager le plus largement possible l'expertise acquise par l'OHGE en direction de différents types de publics mais aussi d'envisager des espaces

d'échanges et de co-construction de projets sciences-citoyens autour des enjeux spécifiques du territoire.

Une étude de faisabilité devra partir d'une analyse précise des besoins des différentes catégories de public amenées à fréquenter le centre, d'une étude des possibilités bâtimentaires et logistiques du site et proposer un modèle économique pour le fonctionnement de ce centre.

Madame le Maire rappelle à ce titre son courrier du 8 octobre 2024 à Madame le Commissaire de Massif sollicitant un soutien pour le financement de cette étude dans le cadre de la Convention Interrégionale du Massif des Vosges (2021/2027).

Ce projet pourrait également bénéficier d'une aide financière de la CeA au titre du Fonds d'Innovation Territoriale (FI) alsacien.

Cette étude de faisabilité, dont le coût s'élève à 15 600,00 € HT, soit 18 720,00 € TTC serait co-financée par la commune d'Aubure, porteuse de projet, les PEP Alsace, l'Université de Strasbourg, le Commissariat de Massif des Vosges et la Collectivité européenne d'Alsace selon le plan de financement suivant :

Financier	Montant
PEP Alsace	1 000,00 €
Université de Strasbourg	1 000,00 €
Commissariat de Massif	7 800,00 €
Collectivité européenne d'Alsace	2 680,00 €
Commune d'Aubure	3 120,00 €
Total	15 600,00 €

Entendu l'exposé de Madame le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **approuve le projet de création d'un centre de ressources à la Renardière ;**
- **autorise la mise en oeuvre de l'étude de faisabilité ;**
- **charge Madame le Maire de solliciter un soutien financier à la CeA au titre du Fonds d'Innovation Territoriale (FI) alsacien ;**

4 – Points divers et communiqués

- Préparation de l'édition 2025 du bulletin municipal "Les Potins d'Aubure"

Le rôle des rédacteurs a été distribué pour la prochaine édition du bulletin communal. Une invitation aux associations pour faire paraître un article leur sera adressée. Le retour des textes est fixé au 1^{er} novembre 2025. La parution des « Potins 2025 » est prévue début janvier de l'année prochaine.

- Calendrier des prochaines séances du Conseil Municipal

Madame le Maire informe les membres de l'Assemblée que les prochaines séances du Conseil Municipal se tiendront :

- le vendredi 10 octobre 2025 à 20h00
- le lundi 17 novembre 2025 à 20h00
- le mardi 16 décembre 2025 à 20h00

- Calendrier des prochains événements

Un repas de fin de mandat avec l'équipe municipale et le personnel communal est prévu le 20 novembre 2025.

Les vœux du Maire se dérouleront le 3 janvier 2026 à 10h00. La cérémonie sera suivie du repas des Aînés.

Fin de la séance à 21h30

Fait à AUBURE
Le Maire,